

Appel aux contributions par Les Progrès des femmes dans le monde :

Mobilité humaine, genre et relations familiales

Les progrès des femmes dans le monde est l'un des rapports phares d'ONU Femmes. Élaboré par la section de recherches et de données d'ONU Femmes, ce rapport vise à circonscrire et examiner les questions clés concernant le genre et les droits des femmes et s'adresse à une large audience de décideuses et décideurs politiques, de défenseuses et défenseurs et d'universitaires. Chaque rapport choisit un thème particulier et comprend les éléments clés suivants : un cadre conceptuel, une analyse politique, des données et études de cas.

La prochaine édition des *Progrès*, intitulée *Les familles dans un monde en mutation*, s'intéressera à la question suivante : comment les lois, les politiques et l'action publique peuvent-elles appuyer les familles afin que les femmes aient accès à des ressources, jouissent de leur pleine intégrité physique et qu'elles puissent faire entendre leur voix ? Pour ce faire, le rapport, qui appelle aux contributions, rassemblera des études de grande qualité, des analyses de données innovantes et des études de cas irréfutables afin de mettre en lumière la pluralité des structures familiales dans le monde. Le rapport démontrera aussi comment une action publique peut aider les familles à promouvoir l'exercice des droits des femmes.

Dans le cadre d'une plus vaste tentative visant à comprendre comment les relations entre les sexes et les générations sont (re)définies et (re)négociées au sein des familles aux prises avec les gigantesques mutations économiques, sociales et politiques actuelles, le rapport comprendra un chapitre sur les familles dans des contextes de migration et de mobilité, notamment les flux de personnes réfugiées et de demandeuses et demandeurs d'asile. Pour étayer ce chapitre, ONU Femmes publie un appel aux contributions, afin de rassembler des études diverses sur le plan géographique, fondées sur des données empiriques et originales sur la mobilité humaine, le genre et les relations familiales. Les auteurs des documents sélectionnés seront invités à les présenter lors d'une conférence qui se tiendra à New York en décembre 2016.

Appel aux contributions : la mobilité humaine, le genre et les relations familiales

Les migrations sont incontournables pour un nombre de plus en plus important de personnes dans le monde. La grande majorité de personnes qui déménagent le font à l'intérieur de leur pays¹. Toutefois, les migrations impliquent aussi souvent des déplacements transfrontaliers, d'un pays en développement vers un pays développé, ou, plus fréquemment, au sein de la même région. Les personnes prennent la décision de migrer pour de multiples raisons : certaines personnes doivent fuir leur pays d'origine à cause des conflits, des violences, des normes sociales restrictives et de la destruction de leurs moyens de subsistance alors que d'autres recherchent la prospérité et tentent de construire un avenir meilleur pour leurs enfants et elles-mêmes. Certaines personnes (un grand nombre de migrantes et migrants permanents en Asie de l'Est, en Europe et en Amérique du Nord) partent pour se marier². Malgré des lois restrictives, certains parents plus âgés parviennent à rejoindre leurs enfants, souvent dans le but de les aider à prendre soin

¹ PNUD (2009). *Rapport sur le développement humain 2009. Lever les barrières : Mobilité humaine et développement*. PNUD, New York.

² Williams, Lucy (2010). *Global Marriage. Cross-Border Marriage Migration in Global Context*. London Macmillan Palgrave.

des petits-enfants³. On observe également une grande diversité entre les personnes qui partent, les personnes qui « restent », pour combien de temps et le fait de savoir si les déplacements se soldent par des retrouvailles (ou si ces retrouvailles sont l'objectif ultime des personnes concernées).

Les analyses genrées des migrations vont désormais bien au-delà de la ventilation des flux de migration selon le sexe. La littérature dément la perception bureaucratique réductrice de la « migration familiale » en tant que flux dépendant et largement féminin en lien avec des données sociales par opposition aux migrations de main d'œuvre liées à des impératifs économiques et dominés par des hommes⁴. Comme le démontre la recherche effectuée en Asie, les frontières entre le mariage en tant que stratégie migratoire et la migration en tant que stratégie pour se marier sont souvent floues⁵. Le modèle familial où l'homme joue le rôle du soutien de famille étant de moins en moins d'actualité, les femmes partent parfois les premières, car elles parviennent à obtenir un emploi plus rapidement que leur mari qui peut alors la rejoindre avec les enfants⁶. La mobilité peut avoir un impact sur les rapports de force entre les sexes d'une manière complexe. Par exemple, même lorsque les hommes rechignent à assumer des responsabilités liées aux soins, les femmes qui migrent peuvent bénéficier d'une plus grande autonomie et jouir d'un plus grand pouvoir de décision, notamment en ce qui concerne l'utilisation des ressources, surtout lorsqu'elles envoient de l'argent à leur famille. En revanche, leur absence peut consacrer leur perte d'influence et de pouvoir au sein de la famille, et les transformer en victime de violences économiques. Lorsque les hommes partent, les femmes sont parfois autonomisées par leur absence, mais la situation peut revenir à la normale lorsqu'ils reviennent.

Les réponses politiques doivent s'adapter à cette réalité complexe, qui remet en question la classification facile des réfugiés contre les migrants économiques⁷ ou des migrations de main d'œuvre et des migrations familiales⁸. La distance géographique, surtout si elle s'étend au-delà des frontières, a des incidences sur les flux de ressources et l'accès aux ressources, sur la sécurité sociale et les services sociaux⁹ ainsi que sur les relations intimes et les dispositions en termes de soins. La distance peut modifier les rapports de force entre les sexes et les générations et les normes sociales, les idées et les idéaux qui les sous-tendent. Les régimes politiques actuels qui régissent les problématiques liées aux migrations englobent les conventions de l'ONU sur les réfugiés et les travailleurs migrants, le droit humanitaire international et la législation nationale, qui se chevauchent parfois et présentent des lacunes en termes de protection et d'accès aux droits¹⁰.

La littérature florissante qui traite de la manière dont les femmes migrantes sont intégrées dans des filières d'entraide mondiales, régionales et nationales met en exergue la diversité et la malléabilité des

³ Deneva, Neda. Les pourvoyeurs de soins vieillissants transnationaux : la transformation des liens et de la citoyenneté dans le contexte des migrations parmi les musulmans bulgares en Espagne, *Politiques sociales* 19 (1): 105-28

⁴ Kofman, Eleonore. 2015. 'Family Migration as an Economic Matter'. Document présenté à la conférence « *Les migrations en tant que question familiale. Les perspectives dans le cadre de la loi et en dehors* ». 31-31 mars 2015, VU University, Amsterdam.

⁵ Jones, Gavin and Hsiu-hua Shen (2008) 'International marriage in East and Southeast Asia: Trends and research emphases', *Citizenship Studies* 12(1): 9-25.

⁶ Cerrutti, Marcela (2009) 'Gender and intra-regional migration in South America', Document de recherche sur le développement humain 2009/12. PNUD, New York.

⁷ Betts, Alexander (2010) 'Survival migration: A new protection framework', *Gouvernance globale* 16: 361-382.

⁸ Kofman, Eleonore (2012) 'Rethinking care through reproduction. Articulating circuits of migration', *Politiques sociales* 19(1): 142-62.

⁹ Sabates-Wheeler, Rachel and Rayah Feldman (eds) (2011) *Migration and Social Protection. Claiming social rights beyond borders*. Palgrave Macmillan, Basingstoke and New York; Diaz Garfinkel, Magdalena et Angeles Escrivà 'Care of older people in migration contexts: local and transnational arrangements between Peru and Spain', *Politiques sociales* 19 (1): pp. 129-141.

¹⁰ Betts, Alexander, op. cit.

familles transnationales¹¹ ainsi que des dispositifs de soins, notamment dans des contextes où la « famille nucléaire » n'est pas la norme.¹² Cela est rarement reconnu dans les politiques migratoires. Le concept de « ménage mondial » peut nous aider à décrypter les relations et les ressources fluctuantes entre les membres d'une famille qui entrent dans un ménage et en ressortent pour des raisons aussi diverses que le travail, les études, le mariage et la retraite et les schémas que cela génère au fil du temps dans un contexte d'ordres économique, social et politique fluctuants¹³. Ce concept peut aussi mettre en lumière les mouvements d'entrée et de sortie des ménages par les personnes qui effectuent des travaux domestiques payés.

Les déplacements migratoires et de personnes réfugiées font l'objet d'analyses et de réglementations importantes, même si un grand nombre de personnes se déplacent, vivent et travaillent dans la clandestinité et l'illégalité¹⁴. Les sans-papiers risquent d'être expulsés, un état de fait qui touche plus les hommes, les familles séparées et les familles monoparentales¹⁵. Les risques et les violations des droits humains sont vécus différemment selon le sexe ou l'identité sexuelle, le statut socioéconomique, l'identité raciale/ethnique, la nationalité, le statut juridique ou leur statut VIH — lorsque les personnes se déplacent, lorsqu'elles sont dans des camps de réfugiés, dans des centres d'accueil ou d'hébergement ou en cours de réinstallation dans de nouveaux endroits. Les mêmes types de discriminations risquent de peser sur leur accès aux droits et leur capacité à exercer leurs droits.

Les politiques migratoires ont souvent l'effet de classer les personnes dans des catégories différentes, les travailleurs « qualifiés » qui sont les bienvenus et les personnes, beaucoup plus nombreuses, « peu qualifiées » ou « non qualifiées », dont le statut et le traitement laissent à désirer (même si leur main d'œuvre est on ne peut plus nécessaire)¹⁶. Pour attirer les travailleurs « qualifiés », il est d'usage de les accueillir avec leur famille contrairement aux travailleurs « non qualifiés ». En Europe du Nord notamment, les migrations familiales sont devenues beaucoup plus restrictives imposant des conditions aux sponsors et aux époux en termes de ressources économiques, ce qui fait de la classe sociale et du statut socioéconomique l'élément déterminant de l'accès à la migration familiale¹⁷. Les conditions de la résidence permanente sont également devenues plus restrictives avec des périodes probatoires plus longues, ce qui rend la vie plus incertaine. La stigmatisation et les stéréotypes influent sur la manière dont les institutions publiques, notamment celles chargées des services sociaux, de l'aide sociale et de la lutte contre la violence conjugale, traitent les femmes migrantes et leurs familles, et sur les perspectives de travail et de formation qui leur sont offertes.

Exigences en ce qui concerne les documents

L'objectif de cet appel aux contributions est de solliciter des études qui portent sur **la manière dont la mobilité et l'éparpillement géographique des membres d'une famille, parfois au-delà des frontières,**

¹¹ Baldassar, Laura. and Laura. Merla (eds) (2014) *Transnational Families, Migration and the Circulation of Care*, Routledge

¹² Mazzucato, Valentina et Djamilia Schans (2011) 'Transnational families and the well-being of children: Conceptual and methodological challenges', *Journal du mariage et de la famille* 73: 704-712.

¹³ Mike Douglass (2013) « Global Householding and Social Reproduction in Migration Research Part I: From the Peasantry to Feminist and Political Economy Critiques », *EWHA Journal des sciences sociales*, 29, décembre, 5-34; Partie II : Contemporary East and Southeast Asia. *EWHA Journal des sciences sociales*, 29: 35-68

¹⁴ Boehm, Deborah (2012) *Intimate Migrations. Gender, family and illegality among transnational Mexicans*, New York University Press.

¹⁵ Boehm, Deborah (2016) *Returned. Going and Coming in an Age of Deportation*. University of California Press.

¹⁶ Piper, Nicola (2007) 'International migration and gendered axes of stratification: Introduction', in Piper, Nicola (ed.), *New Perspectives on Gender and Migration: Livelihood, Rights and Entitlements*. Routledge/UNRISD, London et New York.

¹⁷ Kofman (2015) *op. cit.*

façonnent les dynamiques de genre et générationnelles au sein des familles afin de comprendre les implications de cet état de fait sur les capacités des femmes à revendiquer leurs droits. Nous sommes intéressés par les recherches qui donneront un contexte précis, mettront en lumière la manière dont les politiques publiques et d'autres types d'interventions permettent (ou entravent) la jouissance des droits fondamentaux de femmes, qu'elles soient migrantes (seules ou avec leur famille) ou qu'elles restent dans leur pays.

Nous nous réjouissons de recevoir des documents qui s'appuient sur des études originales, qui mettent notamment l'accent sur l'Afrique sub-saharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes. Les documents de recherche (entre 8 et 10 000 mots) qui seront sélectionnés aborderont une ou plusieurs des **questions thématiques** suivantes. Les auteurs des documents sélectionnés seront invités à présenter leurs recherches à une conférence qui se tiendra à New York en décembre 2016.

- **Les politiques d'immigration et la vie familiale genrée.** Comment les politiques d'immigration façonnent-elles la vie familiale genrée pour différentes catégories de migrants, de demandeurs d'asile et de réfugiés ? Comment ces différents groupes répondent-ils et établissent-ils des stratégies en lien avec ces politiques ?
- **Le pouvoir économique des femmes et les droits socio-économiques.** Les femmes sont-elles en mesure d'exercer plus de pouvoir sur les terres, les biens, les finances lorsque les hommes migrent, alors qu'elles doivent faire face à des charges de travail plus lourdes ? Les femmes sont-elles en mesure d'exercer un contrôle accru sur leurs propres revenus lorsqu'elles ont migré et vivent loin de leurs époux/partenaires ?

Quelles sont les interventions publiques nationales et internationales (à savoir, les politiques en faveur du marché du travail, de l'éducation et de la formation, de la protection sociale) qui peuvent promouvoir les droits sociaux et économiques des migrantes dans ces différents contextes ? Que deviennent leurs droits lorsqu'elles reviennent et retrouvent leurs familles ?

- **Les relations de soins.** Comment les relations conjugales et la répartition des rôles entre les sexes changent-elles en termes de soins—non seulement en ce qui concerne les enfants mais également vis-à-vis des autres membres de la famille—lorsque les familles déménagent ensemble ou lorsque les femmes migrent seules ? Comment les hommes et les garçons s'adaptent-ils à l'absence des femmes ?

Que se passe-t-il lorsque les personnes qui migrent ont elles-mêmes besoin de soins ? Comment les interventions politiques (à savoir les politiques d'aide sociale, les politiques liées aux soins) dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil répondent-elles aux droits des femmes dans les familles de migrants et de réfugiés qui fournissent elles-mêmes des soins ?

- **Les normes sociales, la stigmatisation et les stéréotypes de genre.** Comment l'expérience d'une vie loin de sa famille – notamment de son partenaire dans le cas des femmes mariées et/ou des couples qui cohabitent—et/ou de l'exposition à une culture et une façon de vivre différentes impactent-elles les normes sexospécifiques, les notions de masculinité, de féminité, de sexualité et de pratiques sociales ?

Comment la stigmatisation et la discrimination basées sur la race ou sur le genre à l'égard de certains groupes dans les pays d'origine impactent-elles les droits des femmes dans la famille ? Comment les perceptions hégémoniques de la vie familiale dans les pays d'origine façonnent-elles les politiques publiques pour les familles des migrants et des réfugiés (à savoir l'accueil et l'installation, les retrouvailles familiales, les services d'aide sociale, le système judiciaire, etc.) et quelles sont les implications en termes de droits des femmes au sein des familles et au-delà ?

- **La violence à l'égard des femmes.** Les femmes qui se trouvent dans des familles de migrants et de réfugiés sont-elles plus ou moins susceptibles de subir différentes violences de la part de leurs partenaires et d'autres membres de la famille ? Dans quelles conditions déménager de son domicile pour emménager dans un autre domicile déclenche-t-il des violences conjugales ? Quelle protection est offerte à celles et ceux dans l'incertitude du point de vue de leur statut ? Les migrantes, notamment les travailleuses domestiques, sont-elles protégées de la violence et des abus dans les familles pour lesquelles elles travaillent ? Comment les politiques relatives aux violences contre les femmes répondent-elles aux circonstances particulières des femmes migrantes et réfugiées sans les stigmatiser elles et leurs familles ?
- **Pouvoir d'action et compulsion.** Comment pouvons-nous décrire de manière adéquate les forces compulsives et les vulnérabilités auxquelles les migrantes sont exposées (le cas le plus extrême étant la traite des femmes) sans en faire des victimes dépourvues de pouvoir d'action dans les décisions et les processus relatifs aux migrations ?

Dans quelle mesure la migration est-elle utilisée comme une stratégie pour échapper à des dispositions familiales oppressives ? Quels sont les compromis demandés et quel rôle jouent les cadres juridiques et les politiques publiques pour renforcer ou entraver les capacités des femmes de faire des choix pertinents dans le contexte des migrations et de la mobilité et d'échapper à des relations oppressives après la migration ?

Processus et calendrier

Les chercheuses et chercheurs qui souhaitent faire une proposition doivent envoyer un résumé de 500 mots maximum qui indique le ou les thèmes choisis ainsi qu'un CV d'une page à progress@unwomen.org. Les propositions peuvent être faites en anglais, en français et en espagnol.

La date limite de soumission est le lundi 8 août à 17 heures (heure de l'est).

Date limite pour la soumission des résumés et CV	lundi 8 août 2016
Notification aux chercheurs sélectionnés	Mi-septembre 2016
Projets de document soumis à ONU Femmes	Mi-novembre 2016
Conférence à New York	Début décembre 2016